

MUNICIPAL

BULLETIN

MUNICIPAL

Of the CITY of MONTREAL

PUBLISHED EVERY SATURDAY
MORNING

All communications relative to the Municipal
Bulletin should be addressed as follows:

THE MUNICIPAL BULLETIN
CITY HALL
MONTREAL



TELEPHONE MAIN 4240

De la CITÉ de MONTRÉAL

PARAÎSSANT LE SAMEDI MATIN

Toute communication concernant le Bulletin
Municipal devra être adressée comme suit:

BULLETIN MUNICIPAL
HOTEL DE VILLE
MONTREAL

DELIBERATIONS

BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 12 août 1914, a.m.

Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Ainey, Côté et Hébert.

1.—Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, déclarant avoir suspendu de ses fonctions M. P. Paris, gardien de nuit à l'Annexe de l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que M. Paris soit remercié de ses services, et que M. Joseph Bélanger soit nommé pour le remplacer, au même salaire que M. Paris.

2.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que le Surintendant de l'Eclairage soit chargé de s'occuper devant la Commission des Services Électriques des causes concernant l'évaluation des systèmes aériens des Compagnies, en rapport avec la construction des conduits souterrains.

3.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que tous les comptables de chaque division certifient, à l'avenir, sur chaque facture, que les quantités, la qualité, les mesures, etc., sont telles que commandées et reçues, en signant leur nom, tout au long.

4.—Soumises deux séries de mandats, au montant respectif de \$92,777.20 et \$81,699 12, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

5.—(22173) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la remise à la Bitulithic Paving Co.

BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 12th August 1914, a.m.

His Worship the Mayor, Chairman; Messrs. Ainey, Côté and Hébert, Commissioners.

1.—Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, stating that he has suspended from duty Mr. P. Paris, night watchman at the City Hall Annex.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That Mr. Paris be discharged and that Mr. Joseph Bélanger be appointed in his stead, at Mr. Paris' salary.

2.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the Superintendent of the Light Department be instructed to attend before the Electric Service Commission, to the cases anent the assessment of the companies' aerial systems in connection with the construction of underground conduits.

3.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That, in future, all the accountants of each division certify, on each account, the quantities, quality, measurements, etc., that the same are received as ordered, and that they sign their name at length on said accounts.

4.—Submitted two series of warrants, amounting respectively to \$92,777.20 and \$81,699 12, as per certified lists.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

5.—(22173) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that the Bitulithic Paving Co.

d'un dépôt de garantie de \$611 fait en rapport avec le pavage de la rue Metcalfe.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit dépôt.

6.—(22174) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet de l'avis de la Montreal Public Service Corporation, de son intention d'installer des poteaux dans les rues de Biencourt, Joliette et Harvard.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De recommander au Conseil l'octroi de l'autorisation demandée.

7.—Le Bureau procède à la continuation de l'enquête au sujet de la construction de l'égout de Notre-Dame de Grâces.

Les témoins suivants sont assermentés et examinés:

M. Antoine Décarie, inspecteur, en nouvel examen.

M. le Commissaire McDonald prend son siège.

M. Stuart Howard, Surintendant du Département des Egouts.

Exhibit 29—Profil de surface à être produit par M. Howard.

M. Arthur Gagné, inspecteur.

M. Stuart Howard, en nouvel examen.

Exhibit 30—Copie de résolution autorisant la remise d'un dépôt de \$15,000 à la Compagnie Harris.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Omer Giroux de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 14 courant, à 10.30 a.m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâces.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'art. 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. P. J. Hubert de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 14 courant, à 10.30 a.m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâces.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'art. 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. J. Brosseau de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 14 courant, à 10.30 a.m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâces.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'art. 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

be refunded their deposit of \$611 made in connection with the paving of Metcalfe street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the refund of said deposit be authorized.

6.—(22174) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, anent a notice from the Montreal Public Service Corporation, of its intention to install poles on Biencourt, Joliette and Harvard streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said authorization be granted.

7.—The Board proceeded with the investigation anent the construction of a sewer in Notre-Dame de Grâces.

The following witnesses were sworn and examined:

M. Antoine Décarie, in cross-examination.

Commissioner McDonald took his seat.

M. Stuart Howard, Superintendent of the Sewers Department.

Exhibit No. 29—Profile of the surface, to be filed by Mr. Howard.

Mr. Arthur Gagné Inspector

Mr. Stuart Howard, in cross-examination.

Exhibit No. 30—Copy of the resolution authorizing the refund of a deposit of \$65,000 to the Harris Co.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Omer Giroux was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 14th instant, at 10.30 a.m., in the Council Room to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. P. J. Hubert was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 14th instant, at 10.30 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. J. Brosseau was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 14th instant, at 10.30 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. J. W. Harris de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 14 courant, à 10.30 a.m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâces.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'art. 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. Rodolphe Langlois de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, vendredi, le 14 courant, à 10.30 a.m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égout collecteur du quartier Notre-Dame de Grâces.

Il est

Enjoint à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'art. 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

L'assemblée fut ajournée à vendredi, le 14 courant, à 10.30 a.m.

Ajournement.

L. N. SENECAL,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 13 août 1914, a.m.

Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Ainey, Côté, Hébert et McDonald.

1.—(22016) Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de rejeter la demande de Mme Vve Alphonse Naud, pour une indemnité de \$1,000.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et d'informer Mme Naud en conséquence.

2.—(22036) Soumise une lettre de MM. Dagenais & Cie, avocats, informant la Cité que leur client, M. Edouard St-Onge, a une réclamation de \$71.10 contre les sous-contracteurs, MM. Brunet & Fils, en rapport avec la construction du Poste de Pompiers et de Police du quartier Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Trésorier de la Cité.

3—Soumis un rapport du Chef-Adjoint du Département des Incendies, au sujet du paiement d'une indemnité de \$300 à la veuve de l'ex-pompier J. D. Laberge.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi, pour savoir si la Ville peut accorder telle indemnité.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. J. W. Harris was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 14th instant, at 10.30 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Rodolphe Langlois was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 14th instant, at 10.30 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

The meeting was adjourned until Friday the 14th instant, at 10.30 a.m.

Adjourned.

L. N. SENECAL,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 13th August 1914, a.m.

His Worship the Mayor, Chairman; all the members of the Board.

1.—(22016) Submitted a report from the Law Department, recommending that Mrs. (Widow) Alphonse Naud's application for an indemnity of \$1,000 be rejected.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that Mrs. Naud be informed accordingly.

2.—(22036) Submitted a letter from Messrs. Dagenais & Co., barristers, informing the City that their client, Mr. Edouard St-Onge, has entered a claim of \$71.10 against Messrs. Brunet & Son, sub-contractors, in connection with the construction of a Fire and Police Station in Bordeaux Ward.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the City Treasurer.

3—Submitted a report from the Deputy Chief of the Fire Department, anent the payment of an indemnity of \$300 to the widow of ex-fireman J. D. Laberge.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department, in order to know if the City can grant the said indemnity.

4.—(21601) Soumis un rapport du Surintendant de l'Eclairage, recommandant que des soumissions soient demandées pour l'enfouissement sous terre des fils, etc., du Département d'Alarms, sur la rue Ste-Catherine.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et d'autoriser la demande de soumissions.

5.—Le Bureau prend en considération la question de l'affaissement de la rue Sherbrooke, au coin de l'avenue McGill College.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Que le Surintendant des Egouts reçoive instructions de faire rapport, par écrit, à ce sujet, au Département en Loi, et que ce dernier serve un protest à la Canadian Northern Montreal Tunnel & Terminal Railway.

6.—Soumis un rapport du Surintendant de Police, transmettant une liste des officiers et agents de police qui ont mérité d'être décorés.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté il est

Résolu: D'autoriser qui de droit à faire faire des médailles, en vue de la présentation des décos, dont la date sera fixée ultérieurement, le crédit nécessaire devant être imputé sur le contingent du Département de Police.

7.—Soumise une communication de M. J. P. Coutlée, attirant l'attention du Bureau sur la bonne façon dont le constable Thomas Pelletier s'est conduit à son égard.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Surintendant de Police pour rapport.

8.—(21860) Soumis un rapport conjoint du Surintendant de l'Eclairage et du Surintendant de Police au sujet de l'installation d'un système moderne de patrouille et de signaux pour le Département de Police.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De déposer sur la table.

9.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la pose de 1,000 pieds de tuyaux de 8" dans la rue Charron, de la rue Wellington à 300 pieds au sud de la rue Charron, au coût de \$2,800.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser la pose de ladite conduite, le montant nécessaire devant être imputé sur le crédit voté pour la pose de conduites principales.

10.—Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant la nomination de M. Arthur Morin à la position de constable, en remplacement de M. Hervé Martin, résigné.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

11.—Soumise une communication de M. Bernard Rose, au sujet du manque de meubles dans la Cour du Recorder.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Chef du Bureau du Recorder, pour recommandation, s'il y a lieu.

12.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$131,669.15, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

4.—(21601) Submitted a report from the Superintendent of the Light Department, recommending that tenders be called for putting underground, on St. Catherine street, the wires, etc., of the Alarm Department.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved and that the calling for tenders be authorized.

5.—The Board considered the matter of the subsidence of Sherbrooke street, at the corner of McGill avenue.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the Superintendent of Sewers be instructed to report in writing, regarding the same to the Law Department, and that the latter serve a protest to the Canadian Northern Montreal Tunnel & Terminal Railway in this connection.

6.—Submitted a report from the Superintendent of Police, transmitting a list of police officers and men who have won medals of good conduct.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the making of the said medals be authorized, the same to be presented on a date to be fixed later on, the amount required to be charged against the contingencies of the Police Department.

7.—Submitted a communication from Mr. J. P. Coutlée, drawing the Board's attention to the manner in which constable Pelletier acted towards him.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of Police for a report.

8.—(21860) Submitted a joint report of the Superintendents of the Light and Police Departments, anent the installation of a modern patrol and signal system for the Police Department.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be laid on the table.

9.—Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that 1,000 feet of 8" pipe be laid in Charron street, from Wellington street to 300 feet south of Charron street, at a cost of \$2,800.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the laying of the said conduit be authorized, the amount required to be charged against the appropriation voted for the laying of mains.

10.—Submitted a report from the Superintendent of Police, recommending that Mr. Arthur Morin be appointed constable vice Hervé Martin, resigned.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said recommendation be approved.

11.—Submitted a communication from Mr. Bernard Rose, anent the lack of furniture in the Recorder's Court.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Head Clerk of the office of the Recorder's Court, for any recommendation deemed advisable.

12.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting to \$131,669.15, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That payment of same be authorized.

13.—(22100) Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, recommandant de voter une allocation additionnelle de \$500 au Dr J. E. Laberge, pour frais de transport.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De remettre l'étude de cette question au prochain budget.

14.—Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, sur les analyses de l'eau de l'Aqueduc de la Cité, et de celle de la Montreal Water & Power Co.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

15.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie reçoive instructions d'étudier la question du lourd trafic et de faire rapport immédiatement en vue de faire amender le règlement par le Conseil.

16.—Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, transmettant les nouvelles demandes pour les Gouttes de Lait qui fonctionnent actuellement, et pour les nouvelles Gouttes de Lait.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le paiement des sommes suivantes aux Gouttes de Lait actuelles, à même le crédit de \$12,000 voté le 18 mai 1914:

St-Joseph, Curé Corbeil, 306 rue Richmond	\$300
St-Henri et St-Zotique, Mme Archambault, 1801 Notre-Dame Ouest	200
St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Lapalme, presbytère St-Jean-Baptiste	200
L'Enfant-Jésus, Edm. R. Dufresne, 1781 avenue du Parc	200

De répartir une somme de \$600 comme suit:

Notre-Dame de Grâces	\$300
Paroisse St-Etienne	300

Et d'ordonner qu'il leur soit payé, dès maintenant, les sommes suivantes:

Notre-Dame de Grâces	\$100
Paroisse St-Etienne	100

Ces dernières sommes devant être prises à même la balance disponible du crédit de \$6,000 voté le 26 mai dernier.

17.—Soumis un rapport du Surintendant de la Police Sanitaire au sujet de la plainte faite par le Dr A. Corsin, concernant une nuisance causée par la manufacture ambulante d'asphalte Warner & Quinlan.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

18.—(21966) Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, au sujet du dépôt de documents dans les voûtes de sûreté.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Surintendant des Édifices Municipaux pour savoir s'il n'est pas possible de trouver, dans les voûtes de l'Annexe, de la place pour déposer les documents du Département d'Hygiène.

19.—Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, recommandant de voter un montant de 25 francs, afin d'inscrire le Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, comme membre

13.—(22100) Submitted a report from the Medical Health Officer, recommending that an additional allowance of \$500 be voted to Dr. J. E. Laberge for costs of transportation.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That consideration of this question be deferred until the next budget is voted.

14.—Submitted a report from the Medical Health Officer, anent the analysis made of the water of the City Aqueduct and that of the Montreal Water & Power Co.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the said report be approved.

15.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the Engineer Superintendent be instructed to consider the question of heavy traffic and to report thereon immediately, in order to have the by-law concerning same amended by Council.

16.—Submitted a report from the Medical Health Officer, transmitting new applications from milk depots which are now in operation, and for the establishment of new milk depots.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That payment of the following sums to the milk depots now existing, ex-appropriation of \$12,000 voted on the 18th May 1914, be authorized.

St. Joseph, Rev. Mr. Corbeil, 306 Richmond street. \$300

St. Henry and St. Zotique, Mrs. Archambault, 1901

Notre Dame street West 200

St-Jean-Baptiste, Rev. Mr. Lapalme, St-Jean-Bap-

tiste Presbytery 200

Infant Jesus, Edm. R. Dufresne, 1781 Park avenue 200

And to apportion a sum of \$600 as follows:

Notre-Dame de Grâces \$300

Parish of St. Etienne 300

And to order that they be paid, immediately, the following sums:

Notre-Dame de Grâces \$100

Parish of St. Etienne 100

These last sums to be charged against the available balance of the appropriation of \$6,000, voted on the 26th May last.

17.—Submitted a report from the Superintendent of the Sanitary Police anent a complaint made by Dr A. Corsin, re nuisance caused by the Warner Quinlan portable asphalt plant.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved.

18.—(21966) Submitted a report from the Medical Health Officer, anent the depositing of documents in surety vaults.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of Municipal Buildings, in order to know if it would not be possible to find, in the vaults of the Annex, a place to deposit therein the documents of the Hygiene Department.

19.—Submitted a report from the Medical Health Officer, recommending that an amount of 25 francs be voted, in order to inscribe the Municipal Hygiene and Statistics Bureau, as an effective member of the Fourth

effectif du quatrième Congrès International pour la protection de l'enfance au premier âge.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport, le montant ci-dessus devant être imputé sur le contingent du Département d'Hygiène.

20.—Son Honneur le Maire soumet au Bureau une souscription au montant de \$33.50, par les ouvriers du chantier d'embellissement du Parc La Fontaine, en faveur du fonds de secours aux familles affectées par la guerre.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De déposer ledit montant au Bureau du Trésorier de la Cité pour le remettre à Son Honneur le Maire, quand il en fera la demande.

21.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'envoyer à tous les Chefs de Département un avis comportant qu'à l'avenir les employés qui arriveront en retard, sans raison plausible, et d'une manière répétée, seront remerciés de leurs services.

22.—Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Que M. Latrelle soit chargé de remplir la fonction d'officier des salaires raisonnables, jusqu'au 1^{er} janvier prochain, concurremment avec ses autres fonctions, et que l'étude de cette question des salaires raisonnables soit remise au prochain budget.

23.—Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, demandant d'installer des appareils téléphoniques dans les bureaux de l'Inspection du Lait.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Surintendant des Edifices Municipaux pour rapport, avec prière de donner suite à cette demande, s'il y a lieu.

24.—Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et des Statistiques, recommandant que de nouvelles instructions soient données à l'Inspecteur en Chef du Département de l'Inspection des Bâtisses, à l'effet que des procédures soient prises pour faire disparaître la nuisance causée par l'usine de M. Contant sur la rue Marie-Anne.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

25.—Soumis le dossier au sujet de la nomination d'un commis-clavigraphiste au service de l'Inspection du Lait.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De remettre l'étude de cette question à une date ultérieure.

26.—(20650) Soumise une lettre du Directeur de la Maison Jean Le Prévost, demandant une exemption de taxes pour ladite institution.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que le Bureau ne peut faire droit à cette demande.

27.—(22199) Soumise une lettre de MM. Ross & Angers, procureurs de Mme N. B. Desmarais, au sujet d'un compte, au montant de \$22.18, pour cotisation spéciale, en rapport avec la construction de trottoirs vis-à-vis les lots 333-22A 26 rue Bruneau, Longue-Pointe.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si la Ville peut forcer Mme Desmarais à payer ce compte.

International Congress for the Protection of Children at the First Age.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said report be approved, the above amount to be charged against the contingencies of the Hygiene Department.

20.—His Worship the Mayor submitted to the Board a subscription, amounting to \$33.50, from the laborers employed at the embellishment of La Fontaine Park, in favor of the fund for the benefit of the families affected by the war.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That said amount be deposited with the City Treasurer, to be handed back to His Worship the Mayor, at his request.

21.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the Heads of Departments be sent a notice to the effect, that, in future, the employees who will repeatedly be late without any valid reason, shall be discharged.

22.—On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That Mr. A. Latrelle be appointed fair wages officer, until the 1st January next, concurrently with his other duties, and that consideration of the fair wages question be deferred until the next budget is voted.

23.—Submitted a report from the Medical Health Officer, asking that telephones be installed in the offices of the Milk Inspection Bureau.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of Municipal Buildings, with instructions to grant said request, if advisable.

24.—Submitted a report from the Medical Health Officer, recommending that new instructions be given to the Chief Inspector of the Building Inspection Department, to the effect that measures be taken to have the nuisance caused by Mr. Contant's shop, on Mary Ann street, abated.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be adopted.

25.—Submitted documents anent the appointment of a typewriter clerk in the Milk Inspection Department.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said question be deferred to a later date.

26.—(20650) Submitted a letter from the Director of La Maison Jean Le Prévost, asking that said institution be granted an exemption from taxation.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the Board cannot grant said request.

27.—(22199) Submitted a letter from Messrs. Ross & Angers, attorneys for Mrs. N. B. Desmarais, anent an account, amounting to \$22.18, for special assessment in connection with the construction of sidewalks opposite lots 333-22A Bruneau street, Longue Pointe.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department, in order to know if the City can compel Mrs. Desmarais to pay said account.

28.—(22178) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la remise à la B.tulithic Paving Co. des dépôts suivants:

\$300 en, rapport avec le pavage de la rue St-André, entre les rues Sherbrooke et Cherrier;
\$480, en rapport avec le pavage de la rue St-Hubert, entre les rues Ontario et Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser la remise desdits dépôts.

29.—(22182) Soumis un rapport de l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, sur la demande de la Canadian Architectural Iron Works d'établir deux forges et un moteur électrique au No. 490 rue Châteaubriand, et déclarant que les requérants ne se sont pas conformés à l'article 10 du règlement 340.

Soumise une requête des propriétaires et locataires habitant la rue St-Hubert et l'avenue Châteaubriand, entre les rues Rachel et Marie-Anne, s'opposant à l'octroi du permis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer à l'Architecte et Surintendant des Bâtisses pour rapport.

30.—(22194) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la remise d'un dépôt de \$2,500 à la Compagnie John McDougall Cal. Iron Works, en rapport avec la fourniture de la pompe No. 8.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit dépôt.

31.—(21515) Soumis le dossier pour l'ouverture de la rue Clark, entre les rues Milton et Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que l'étude de cette question soit remise à une date ultérieure.

32.—Soumise une lettre de M. Charlemagne Rodier, pour sa réclamation, pour services professionnels rendus lors de la Commission Royale.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

33.—(22176) Soumis un rapport du Département en Loi, re élargissement de la rue Sherbrooke, quartier Notre-Dame de Grâces, recommandant de déposer au Bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure le montant total des indemnités accordées par les Commissaires en expropriation, savoir: \$85,457.73.

Attendu qu'une somme de \$53,267.78 a été votée par le Conseil, pour les fins de ladite expropriation,

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De recommander au Conseil le vote de la différence requise, savoir: \$32,189.95, et de donner instructions au Département en Loi de déposer le tout au Bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure, sans préjudice aux recours de la Cité, sur les montants déposés pour des immeubles ou parties d'immeubles qui auraient dû être cédés à la Cité gratuitement.

34.—(22196) Soumise une requête des propriétaires de la rue Brennan, demandant une entrevue avec le Bureau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'informer les requérants que le Bureau sera prêt à les recevoir mercredi, le 19 courant, à 10 30 a.m.

28.—(22178) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that the Bitulithic Paving Co. be refunded the following deposits:

\$300 in connection with the paving of St. André street, between Sherbrooke and Cherrier streets;
\$480 in connection with the paving of St. Hubert street, between Ontario and Sherbrooke streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the refund of the said deposits be authorized.

29.—(22182) Submitted a report from the Architect and Superintendent of Buildings, anent an application from the Canadian Architectural Iron Works to erect two blacksmith shops and to install an electric motor at No. 490 Châteaubriand street, and stating that said petitioners have not complied with article 10 of By-law 340.

Submitted a petition from the proprietors and tenants of St. Hubert street and Châteaubriand avenue, between Rachel and Mary Ann streets, against the granting of said permit.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Architect and Superintendent of Buildings for a report.

30.—(22194) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, recommending that the John McDougall Cal. Iron Works be refunded their deposit of \$2,500 made in connection with the supply of pump No. 8.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the refund of said deposit be authorized.

31.—(21515) Submitted the documents re opening of Clarke street, between Milton and Sherbrooke streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That consideration of said question be deferred.

32.—Submitted a letter from Mr. Charlemagne Rodier, anent his claim for professional services rendered before the Royal Commission.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

33.—(22176) Submitted a report from the Law Department, re widening of Sherbrooke street, Notre-Dame de Grâces Ward, recommending that the sum of \$85,457.73, being the total amount of the indemnities granted by the Commissioners in expropriation, be deposited with the Prothonotary of the Superior Court, viz:

Whereas a sum of \$53,267.78 has been voted by Council for the said expropriation.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending to Council that the difference to make up the amount required be voted, viz.: \$32,189.95, and that instructions be given to the Law Department to deposit the whole with the Prothonotary of the Superior Court, without prejudice or recourse against the City on the amounts deposited for immoveables or parts of immoveables which should have been ceded to the City gratuitously.

34.—(22196) Submitted a petition from the proprietors of Brennan street, asking for an interview with the Board.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That petitioners be informed that the Board will receive them on Wednesday, the 19th instant, at 10.30 a.m.

35.—Soumise une lettre de l'Ingénieur en charge de la construction du "subway" de la rue St-Laurent, transmettant un compte de M. M. Kealey, au montant de \$88.10, pour réparations à la pompe dudit tunnel.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir si la Ville a le droit de charger ce montant au contracteur dudit tunnel.

36.—(22212) Soumis un rapport du Surintendant des Édifices Municipaux, recommandant la démolition des bâtisses portant les Nos. 1201 à 1233 rue Notre-Dame Ouest, et 5 à 9 rue Dominion.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De notifier les locataires d'avoir à quitter ces logis, et d'autoriser la vente des matériaux de démolition.

37.—(22049) Soumise une offre de la Canadian Domestic Engineering Co., Ltd., offrant ses services pour la préparation de plans de système de ventilation pour la construction de bains.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'informer ladite Compagnie que le Bureau ne requiert pas ses services.

38.—(21419) Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, au sujet de l'installation d'une fontaine sur le Square Georges Etienne Cartier.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De remettre cette question au prochain budget.

39.—(21059) Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont-Royal, au sujet de la demande de permis pour la construction d'une maison à appartements sur un terrain situé sur le chemin de la Côte Ste-Catherine, à environ 500 pieds de l'avenue du Parc.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Notaire de la Ville pour faire l'historique de cette propriété, titres, etc., et à l'Architecte et Surintendant des Bâtisses, avec instructions de refuser le permis qui pourrait être demandé.

40.—(21783) Soumis un rapport du Surintendant des Parcs demandant le vote d'un crédit de \$2,000 pour la démolition de vieux bâtiments sur le Parc Drummond, qui ont été récemment détruits partiellement par le feu.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De remettre cette question au prochain budget.

41.—(21850) Le Bureau prend en considération la question de l'engagement de briquetiers pour les travaux du Département de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que MM. Moïse Printemps, J. E. Nadeau, William Turcot, soient engagés briquetiers pour le Département de l'Aqueduc, au salaire de \$24.00 par semaine, et ce, à la condition qu'ils devront faire toutes sortes de travaux, quand leurs services ne seront pas requis comme briquetiers.

Ajournement.

L. N. SENECA
Secrétaire.

35.—Submitted a letter from the Engineer in charge of construction of the St. Lawrence street subway, transmitting an account of Mr. M. Kealey, amounting to \$88.10 for repairs to the pump of said tunnel.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department, in order to know if the City can charge said amount to the contractor of the said tunnel.

36.—(22212) Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings, recommending that buildings bearing Nos. 1201 to 1233 Notre Dame street West, and 5 to 9 Dominion street, be demolished.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the tenants be notified to quit their premises and that the sale of the materials of the building to be demolished, be authorized.

37.—(22049) Submitted an offer from the Canadian Domestic Engineering Co. Ltd., offering their services for the preparation of a bath ventilating system.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said Company be informed that the Board does not need their services.

38.—(21419) Submitted a report from the Superintendent of Parks, anent the installation of a fountain on Sir Georges Etienne Cartier Square.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said question be deferred until the next budget is voted.

39.—(21059) Submitted a report from the Superintendent of Mount Royal Park, anent the application for a permit to erect an apartment house, on a lot situated on Côte St. Catherine Road, at about 500 feet from Park avenue.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the City Notary, with instructions to submit the history of said property, titles, etc., and instructing the Architect and Superintendent of Buildings to refuse the permit which might be applied for.

40.—(21783) Submitted a report from the Superintendent of Parks, asking that an appropriation of \$2,000 for the demolition of old buildings on Drummond Park, which had recently been partially destroyed by fire, be voted.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said question be deferred until the next budget is voted.

41.—The Board considered the question of the engagement of bricklayers for works to be done by the Water-Works Department.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That Messrs. Moïse Printemps, J. E. Nadeau and William Turcot be engaged as bricklayers for the Water-Works Department, at a salary of \$24.00 per week, provided that they will do other work when not working as bricklayers.

Adjourned.

L. N. SENECA
Secretary.

Compte rendu de l'assemblée du 14 août 1914, a.m.

Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Ainey et Côté.

1.—(22213) Soumis un rapport du Surintendant de l'Eclairage, recommandant l'installation d'une lampe incandescente de 80 bougies, au coin des rues Lévesque et Parc et de l'Ile, et d'une autre lampe de 80 bougies, au coin des rues Châteaubriand et Lévesque.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

2.—(22211) Soumis un rapport du Surintendant de l'Eclairage, recommandant l'installation de lampes aux endroits mentionnés auxdits rapports.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

3.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant que l'avenue Minto, entre la rue Sherbrooke et les voies du Pacifique Canadien, soit inscrite et décrite comme rue publique dans le registre des rues publiques de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

4.—(22217) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la remise à la Sicily Asphaltum Paving Co. d'un dépôt de garantie de \$700 fait en rapport avec le pavage de la rue Shearer.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser la remise dudit dépôt.

5.—(22222) Soumis le rapport du Surintendant de la Voie sur les soumissions reçues pour la fourniture de marchés en granit "chain stone", poteaux etc., requis pour les améliorations à faire au Square Philips.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, M. J. Brunet, au prix de \$1,460, et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat notarié, s'il y a lieu.

6.—(22220) Soumis un protêt et mise en demeure, par M. Napoléon Masson, au sujet du refus de la Cité de lui octroyer un permis de construction.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

7.—Le Bureau procède à l'enquête en rapport avec la construction de l'égout du quartier Notre-Dame de Grâces.

Les témoins suivants sont assermentés et examinés:
M. Rodrigue Langlois, Omer Giroux, J. Hubert, F. H. Markey.

MM. les Commissaires McDonald et Hébert prennent leur siège.

L'enquête est ajournée à 3 heures p.m.

8.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le Directeur de l'Assistance Municipale de se procurer les lits et les sommiers, ainsi que les fournitures nécessaires qui se trouvent actuellement au magasin du Département des Incendies, et ce en vue d'héberger les étrangers français ou anglais qui attendent de partir pour la guerre.

Report of meeting held on the 14th August 1914, a.m.

Present: His Worship the Mayor, in the chair, and Commissioners Ainey and Côté.

1.—(22213) Submitted a report from the Superintendent of the Light Department, recommending that a 80 c.p. incandescent lamp be installed at the corner of Lévesque and Park & Island streets, and another 80 c.p. lamp, corner of Châteaubriand and Lévesque streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report.

2.—(22211) Submitted a report from the Superintendent of the Light Department, recommending that lamps be installed at the places mentioned in said report.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report.

3.—Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that Minto avenue, between Sherbrooke street and the Canadian Pacific Railway tracks, be inscribed and described as a public street in the register of public streets of the City.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report, and to report to Council accordingly.

4.—(22217) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, recommending that the Sicily Asphaltum Paving Co. be refunded a deposit of \$700 made in connection with the paving of Shearer street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said deposit be refunded.

5.—(22222) Submitted a report from the Superintendent of the Road Department on the tenders received for the supply of granite steps, chain stone, poles, etc., required for improvements to Philips Square.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the contract be awarded to Mr. J. Brunet for the price of \$1,460, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the notarial contract, if necessary.

6.—(22220) Submitted a protest and notification from Mr. Napoléon Masson against the refusal of the City to grant him a building permit.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department for a report.

7.—The Board proceeded with the investigation in connection with the construction of the sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The following witnesses were sworn and examined:
Messrs. Rodrigue Langlois, Omer Giroux, J. Hubert, F. H. Markey.

Commissioners McDonald and Hébert took their seats.
The investigation was adjourned until 3 o'clock p.m.

8.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the Director of Municipal Assistance be authorized to secure the necessary beds and beddings, which are now in the store of the Fire Department, in order to lodge the French or English strangers awaiting to start for the war.

9.—Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet de la vente d'une propriété, par M. E. St-Jacques, pour un parc dans la paroisse St-Jean de la Croix.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant d'approuver le plan de ladite propriété, tel que préparé, par les Ingénieurs de la Ville, en date du 21 juillet 1914.

10.—Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture des soumissions pour la fourniture d'une voiture-automobile-patrouille pour le Département de Police, et pour la construction de conduits souterrains (contrat No. 6A) sur le Boulevard St-Laurent, entre la rue des Commissioners et la rue Notre-Dame.

Les soumissions suivantes sont ouvertes en présence des intéressés:

VOITURE-AUTOMOBILE-PATROUILLE

Chèques de Soumissions Dépôt

1. Victor Lévesque	\$2,675
	3,075
	3,400
2. E. Barlatier	\$340
3. Cadillac Motors Co.	350
	3,600
	360

CONDUITS SOUTERRAINS (Contrat No. 6A)

10. G. M. Gest	\$1,000
---------------------------	---------

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que les soumissions pour la fourniture d'une voiture-automobile-patrouille soient référées au Député-Ingénieur en Chef et au Surintendant de Police pour rapport conjoint, et que la soumission pour la construction de conduits souterrains soit référée à la Commission des Services Électriques pour rapport, et que les chèques de dépôt soient déposés chez le Trésorier de la Cité.

11.—(22162) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la construction d'un trottoir en ciment des deux côtés de l'avenue Girouard, entre le chemin de fer Pacifique Canadien et l'avenue Notre-Dame de Grâces.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant le vote d'un crédit de \$11,000 pour la construction dudit trottoir, ladite somme devant être imputée sur la balance disponible du crédit voté pour la construction d'un trottoir sur l'avenue Oxford, entre le chemin de fer Pacifique Canadien et l'avenue Notre-Dame de Grâces.

12.—Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$14,249.99, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

13.—(22228) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la pose de conduites d'eau, dans les rues suivantes:

Rue St-Urbain, de Crémazie en allant vers le nord \$1,185

Rue Clark, de Crémazie en allant vers le nord .. 3700

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser la pose desdits tuyaux, le crédit de \$4,885 devant être imputé sur le crédit voté pour la pose de tuyaux à l'eau dans différentes rues.

14.—Soumise une offre de M. L. E. Beaulieu de céder certaines rues dans le quartier Rosemont.

9.—Submitted a report from the Law Department, anent the sale of a property by Mr. E. St-Jacques for a park in the parish of St. Jean de la Croix.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the plan of said property, as prepared by the City Engineers, dated the 21st July 1914 be approved.

10.—And, at noon, the Board proceeded to open the tenders for the supply of an automobile patrol waggon for the Police Department, and for the construction of underground conduits (Contract No. 6A) in St. Lawrence Boulevard, between Commissioners and Notre Dame streets.

The following tenders were opened in presence of the interested parties:

AUTOMOBILE PATROL WAGGON.

	Tenders	Deposit cheque
1. Victor Lévesque	\$2,675	3,075
		3,400
2. E. Barlatier	3,500	350
3. Cadillac Motors Co.	3,600	360

UNDERGROUND CONDUITS (Contract No. 6A).

10. G. M. Gest	\$1,000
---------------------------	---------

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the tenders for the supply of an automobile patrol waggon be referred to the Asst.-Chief Engineer and to the Superintendent of Police for a joint report, and that the tender for the construction of underground conduits be referred to the Electric Service Commission for a report, and that the cheques be deposited with the City Treasurer.

11.—(22162) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, recommending that a cement sidewalk be laid on both sides of Girouard avenue, between the C. P. R tracks and Notre-Dame de Grâces avenue.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that an appropriation of \$11,000 be voted for the laying of said sidewalk, said sum to be charged against the available balance of the appropriation voted for the laying of a sidewalk on Oxford avenue, between the C. P. R. tracks and Notre-Dame de Grâces avenue.

12.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting to \$14,249.99, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

13.—(22228) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, recommending that water conduits be laid in the following streets:

St. Urbain street, from Crémazie, northwards ..	\$1,185
Clark street, from Crémazie to north of Beauharnois	3700

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To authorize the laying of said conduits, the appropriation of \$4,885 to be charged against the appropriation voted for the laying of water mains in different streets.

14.—Submitted a letter from Mr. L. E. Beaulieu, offering to cede certain streets in Rosemont Ward.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De demander à M. Beaulieu de bien vouloir produire un plan des rues qu'il offre.

15.—(22223) Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, transmettant un compte de M. J. A. Girard, Député-Protontoaire, pour l'examen des titres dans l'expropriation des terrains qui ont été acquis pour l'ouverture du Boulevard St-Joseph, et recommandant le paiement dudit compte au montant de \$400.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant le vote du crédit nécessaire au paiement dudit compte.

16.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, informant le Bureau qu'il a été obligé de louer, au prix de \$125 par année, un casier dans les voûtes de la Royal Trust Co., attendu que celui qu'il avait été autorisé à louer, était trop petit.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser la location dudit casier, au coût de \$125.

Il est en outre

Résolu: Que l'ouverture et l'accès à ce tiroir ne pourront se faire qu'en la présence du Trésorier et du Contrôleur et Auditeur de la Cité ou de leurs assistants.

17.—(22225) Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, demandant d'être autorisé à assister à la Convention Annuelle de l'Association des Surintendants des Parcs de l'Amérique, qui aura lieu les 24, 25, 26, à Newburgh, N. Y., et le 27, à New-York, et recommandant de voter une somme de \$100 pour les frais du voyage. ladite somme devant être imputée sur le contingent de son département.

(22226) Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont-Royal, demandant d'être autorisé à assister à la Convention Annuelle de l'Association des Surintendants des Parcs de l'Amérique, qui aura lieu les 24, 25, 26, à Newburgh, N. Y., et le 27, à New-York, et recommandant de voter une somme de \$100 pour les frais du voyage, ladite somme devant être imputée sur le crédit voté pour le huilage des chemins.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ledits rapports et de voter une somme de \$100 à chacun d'eux, à être imputée sur les crédits tel que ci-dessus mentionné.

18.—(22224) Soumis un rapport du Département en Loi au sujet du retard apporté dans la livraison des camions-automobiles.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Député-Ingénieur en Chef, pour rapport, savoir: le nombre des voitures livrées, la date de leur livraison, le nombre de voitures non livrées et les causes du retard apporté dans leur livraison.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To ask Mr. Beaulieu to submit a plan of the streets offered by him.

15.—(22223) Submitted a report from the Chief City Attorney, transmitting an account from Mr. J. A. Girard, Asst.-Prothonotary, for the examination of titles re expropriation of lands acquired for the opening of St. Joseph Boulevard, and recommending that said claim, amounting to \$400 be paid.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the appropriation required to pay said account be voted.

16.—Submitted a report from the City Treasurer, informing the Board that he was obliged to rent for the price of \$125 per annum a drawer in the vaults of the Royal Trust Co., as the one he had been authorized to rent was too small.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the renting of said drawer for the price of \$125.

It was furthermore

Resolved: That the said drawer shall be opened only in presence of the Treasurer and of the City Comptroller and Auditor or their assistants.

17.—(22225) Submitted a report from the Superintendent of Parks, asking for authorization to attend the annual convention of the Association of Superintendent of Parks of America, to be held on the 24th, 25th and 26th, at Newburgh, N. Y., and on the 27th at New-York and recommending that a sum of \$100 be voted for his travelling expenses, said sum to be charged against the contingency of his department.

(22226) Submitted a report from the Superintendent of Mount Royal Park, asking for authorization to attend the annual convention of the Association of Superintendents of Parks of America, to be held on the 24th, 25th, 26th, at Newburgh, N. Y., and on the 27th at New-York, and recommending that a sum of \$100 be voted for his travelling expenses, said sum to be charged against the appropriation voted for the oiling of roads.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To concur in said reports and to vote a sum of \$100 to each of them, said sums to be charged against the above mentioned appropriations.

18.—(22224) Submitted a report from the Law Department, anent the delay brought in the delivery of automobile trucks.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the matter be referred to the Asst.-Chief Engineer for a report, in order to know the date of the delivery, the number of trucks undelivered, and the reasons of the delay brought in the delivery of same.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.

Compte rendu de l'assemblée du 14 août 1914, p.m.

Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Côté et McDonald.

1.—Le Bureau procède à la continuation de l'enquête au sujet de la construction de l'égout-collecteur du quartier Notre-Dame de Grâces.

Les témoins suivants sont examinés:

M. P. J. Hubert, comptable de la Harris Co., Ltd.

Exhibits 31, 32, 33—Talons de chèques de la Banque Molson, du 14 février au 14 août 1914.

Exhibit 34—Talons de chèques de la Banque Provinciale, du 2 août 1909 à ce jour.

Exhibit 35—Livre de la Banque Provinciale.

Exhibit 36—Livre de la Banque Molson.

Exhibit 37—Chèques de décembre 1912 à juin 1914.

Exhibit 38—Copies de feuilles de balances de la Cie Harris.

M. A. W. Harris.

Au cours des témoignages, MM. les Commissaires Hébert et Ainey prennent leur siège.

2.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$7,801.34, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

3.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit de \$25,000 pour continuer les travaux urgents de protection de la conduite en béton, en rapport avec la continuation du contrat d'agrandissement de l'Aqueduc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De recommander au Conseil le vote de ladite somme, à même le reliquat du crédit voté pour l'agrandissement de l'Aqueduc, contrat No. 1.

4.—Soumis des rapports du Département en Loi, recommandant le règlement de certaines réclamations.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le règlement desdites réclamations comme suit, à même le fonds de réserve.

Mlle Leila Belec—Costume taché	\$ 15.00
M. L. P. Godin—Cheval blessé	250.00
M. Cappolo—Accident de voiture	55.00
D. Beatty—Habit déchiré	20.00
Mme Jean Gauthier—Robe déchirée	15.00
O. Perras—Vitré brisée	1.50
Nathaniel Lavoie—Voiture brisée	47.50
Adélard Guay—Deux tombereaux brisés	23.75
James McShane—Vitré brisée et marchandises endommagées	26.30
A. Lafrance—Vitré brisée	18.33
Joseph Pigeon—Accident de travail	49.00
Doct. C. A. Conroy—Soins à un employé de la Cité
A. Simone—Inondation	100.00
Auguste Lemieux—Perte de salaire	33.75
Léopold Delisle—Perte de salaire	51.04
Ovila Casavant—Perte de salaire	21.00
Joseph Dubé—Perte de salaire	12.83
E. Delcourt—Perte de salaire	30.33
Ovila Casavant—Perte de salaire	33.84
Ernest Campbell—Perte de salaire	22.50

Réclamations rejetées: 8722, 8799, 8772, 8739, 8815, 8802, 8674, 88100, 8749, 8701, 8782, 8724.

Report of meeting held on the 14th August 1914, p.m.

Present: His Worship the Mayor, in the chair, and Commissioners Côté and McDonald.

1.—The Board proceeded with the investigation concerning the construction of the main sewer of Notre-Dame de Grâces Ward.

The following witnesses were examined:

Mr. P. J. Hubert, accountant for the Harris Co., Ltd.

Exhibits 31, 32, 33—Cheque stubs of Molson's Bank, from the 14th February 1913 to the 14th August 1914.

Exhibit 34—Cheque stubs of the Banque Provinciale, from the 2nd August 1909 to date.

Exhibit 35—Bank book from the Banque Provinciale.

Exhibit 36—Bank book from the Molson's Bank.

Exhibit 37—Cheques from December 1912 to June 1914.

Exhibit 38—Copies of balance sheets of the Harris Co., Mr. A. W. Harris.

During the course of the hearing of witnesses, Commissioners Hébert and Ainey took their seats.

2.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting to \$7,801.34, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

3.—Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that an appropriation of \$25,000 be voted to continue the urgent protecting works of the concrete conduit, in connection with the carrying out of a contract re enlargement of the Aqueduct.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To recommend to Council that said sum be voted out of the balance of the expropriation voted for the enlargement of the Aqueduct, contract No. 1.

4.—Submitted reports from the Law Department, recommending that certain claims be settled.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the settlement of said claims, as follows, ex-reserve fund:

Miss Leila Belec—Stained dress	\$ 15.00
Mr. L. P. Godin—Horse injured	250.00
Mr Capollo—Accident in a vehicle	55.00
D. Beatty—Torn dress	20.00
Mrs. Jean Gauthier—Torn dress	15.00
O. Perras—Glass broken	1.50
Nathaniel Lavoie—Vehicle wrecked	47.50
Adélard Guay—2 wrecked tumrels	23.75
James McShane—Glass broken and goods damaged	26.30
A. Lafrance—Glass broken	18.33
Joseph Pigeon—Labor accident	49.00
Dr. C. A. Conroy—Attendance to a City employee
A. Simone—Flooding	100.00
Auguste Lemieux—Loss of salary	33.75
Léopold Delisle—Loss of salary	51.04
Ovila Casavant—Loss of salary	21.00
Joseph Dubé—Loss of salary	12.83
E. Delcourt—Loss of salary	30.33
Ovila Casavant—Loss of salary	33.84
Ernest Campbell—Loss of salary	22.50

Claims rejected: 8722, 8799, 8772, 8739, 8815, 8802, 8674, 88100, 8749, 8701, 8782, 8724.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint: A M. Joseph Pelletier de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, mardi, le 18 courant, à 10.30 hrs a. m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats, pour la construction de l'égoût-collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâces.

Il est

Enjoint: A la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint: A M. Charles Hudon de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, mardi, le 18 courant, à 10.30 heures a. m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats, pour la construction de l'égoût-collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâces.

Il est

Enjoint: à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les comptes de banque de la Cie Harris Construction Co. pour l'année 1911 et janvier 1912, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente assignation est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint: A M. J. O. Leclerc, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal, mardi, le 18 courant, à 10.30 heures a. m., dans la Salle du Conseil, pour rendre témoignage dans l'affaire concernant l'exécution des contrats pour la construction de l'égoût-collecteur du Quartier Notre-Dame de Grâces.

Il est

Enjoint: à la personne ci-dessus mentionnée d'apporter avec elle les livres de notes et autres documents qu'elle peut avoir en sa possession, en rapport avec l'exécution desdits travaux, le tout sous toutes peines que de droit.

La présente signification est donnée en vertu des dispositions de l'article 21R de la Charte de la Cité de Montréal.

Ajournement.

L. N. SENECAL,
Secrétaire.

* * *

5.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Joseph Pelletier was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on Tuesday, the 18th instant, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. Chas. Hudon was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on Tuesday, the 18th instant, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the bank-books of the Harris Construction Co., for the year 1911 and January 1912, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey,

Mr. J. O. Leclerc was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal on Tuesday, the 18th instant, at 10 a.m., in the Council Room, to give evidence in the matter concerning the carrying out of contracts for the construction of the main sewer in Notre-Dame de Grâces Ward.

The above mentioned person is ordered to bring with him the note-books and other documents he may have in his possession in connection with the execution of said works, the whole under the penalty provided by law.

This summons is given in virtue of the provisions of Art. 21R of the Charter of the City of Montreal.

Adjourned.

L. N. SENECAL,
Secretary.

* * *

Compte-rendu de l'assemblée du 15 août, 1914, a. m.

Son Honneur le Maire, Président; MM. les Commissaires Ainey, Côté, McDonald.

Soumise l'offre suivante de MM. St-Cyr, Gonthier et Frigon :

"En ce qui concerne les débentures de la Cité de Montréal au montant de \$7,300,000 à 4½% pour 40 ans, portant la date du 7 mai 1914 et émises en vertu du Règlement 523, un rapport du Bureau des Commissaires, en date du 7 mai 1914, et une résolution du Conseil Municipal de Montréal, adoptée à une assemblée tenue le 11 mai 1914 nous consentons à acheter lesdites débentures pour le prix et aux conditions suivantes:

Prix \$96.00 (quatre-vingt-seize), l'intérêt accru jusqu'à la date de la livraison devant nous appartenir, les bons devant être livrés et payés à New-York.

Les coupons et le capital pourront être faits payables à New-York, au bureau de la Banque Royale du Canada, attendu que nous avons une lettre de cette banque déclarant qu'elle chargera pour lesdits paiements une commission de 1/10 de 1%.

La livraison devant s'effectuer comme suit:

Le montant complet devant être payé à notre discrédition, après que nous aurons constaté la légalité de l'emprunt, ou \$3,000,000 maintenant, et pour ce qui est du paiement de la balance, on nous informe que nos banquiers à New-York pourront accepter la livraison dans un délai d'environ 30 jours. D'ici à ce que les débentures soient imprimées, nous exigerons des certificats qui pourront en tenir lieu dans l'intervalle.

Notre M. Frigon partira dimanche soir pour New-York pour régler les détails et soumettre à ceux à qui nous vendons les débentures toutes les résolutions et documents nécessaires pour parfaire cette vente, alors qu'une somme de \$3,000,000 sera mise à votre disposition.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'accepter ladite offre.

Ajournement.

L. N. SENECA
Secrétaire.

* * *

Report of meeting held on the 15th August 1914, a.m.

Present: His Worship the Mayor, in the chair, and Commissioners Ainey, Côté and McDonald.

Submitted the following offer from Messrs. St-Cyr, Gonthier & Frigon:

"With reference to the \$7,300,000 at 4½%, 40 years, debentures of the City of Montreal, dated 1st May 1914, and issued under By-law 523, a report from the Board of Commissioners dated May 7th, 1914, and a resolution of the City Council of Montreal adopted at a meeting held on the 11th day of May 1914, we have arranged to purchase the same at the following price and conditions:

"Price, \$96.00 (ninety-six) accrued interest to date of delivery to be ours; bonds to be delivered and paid for in New-York.

"Coupons and principal may be made payable at the New-York office of the Royal Bank of Canada, as we have a letter from them stating that they will charge for said payments a commission of 1/10 of 1%.

"Delivery to be taken as follows:

"At our option the whole amount to be paid upon being satisfied of the legality of the issue, or \$3,000,000 then and for the payment of the balance, we are informed that our bankers in New-York will be able to take delivery in about 30 days. Until the engraving of the bonds is finished we will require certificates which may be used in the meantime.

"Our Mr. Frigon will leave Sunday night for New-York to arrange details and submit to the parties to whom we are selling the bonds all necessary resolutions and documents to make this an outright sale, when an amount of \$3,000,000 will be available."

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To accept said offer.

Adjourned.

L. N. SENECA,
Secretary.

* * *

Compte-rendu de l'assemblée du 17 août, 1914, p. m.

Son Honneur le Maire, Président ; MM. les Commissaires Ainey, Côté et Hébert.

1.—Soumise une résolution de la Commission Spéciale des Réceptions, recommandant d'affecter une somme de \$500.00 au paiement d'une promenade en voiture sur la Montagne, avec goûter, aux délégués des Artisans Canadiens-Français.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'approuver ladite recommandation.

2.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef demandant qu'une somme de \$10,000.00 soit affectée à payer le coût des mesures à prendre pour la protection des intérêts publics, à la suite de l'accident survenu à l'égoût en construction de la rue Mill.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver cette recommandation. Ladite somme à être prise sur le fonds de réserve.

3.—Soumises des formules d'annonces pour la demande de soumissions, pour l'enfouissement sous terre des fils du Département d'Alarms.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu : D'approuver lesdites formules, et d'en autoriser la publication.

4.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu : Que la résolution du 5 août courant, à l'effet de payer un demi-salaire aux familles des employés permanents qui sont appelés sous les armes, soit amendée de façon à ce que le plein salaire leur soit payé, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Ajournement.

L. N. SENECAL,
Secrétaire.

Report of meeting held on the 17th August 1914, p.m.

Present: His Worship the Mayor, in the chair, and Commissioners Ainey, Côté and Hébert.

1.—Submitted a resolution from the Special Committee on Receptions, recommending that a sum of \$500 be applied to pay for a drive on the Mountain and a lunch to be offered to the delegates of the "Artisans Canadiens-Français".

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To approve of said recommendation.

2.—Submitted a report from the Chief Engineer, asking that a sum of \$10,000 be applied to pay the cost of measures to be taken for the protection of public interests, owing to the accident which happened at the sewer which is being constructed in Mill street.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report, said sum to be charged against the reserve fund.

3.—Submitted forms of advertisements to call for tenders for the laying underground of the wires of the Fire Alarm Department.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To approve of said forms and to authorize the printing of same.

4.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the resolution adopted on the 5th August instant, in order to pay one-half of the salary to the families of permanent employees who are called to arms, be amended so that the full salary be paid to them, until further orders.

Adjourned.

L. N. SENECAL,
Secretary.

